

# La prison en Italie : un bref aperçu de la situation actuelle

## Résumé

En Italie, le recours à la détention ne cesse d'augmenter et les établissements pénitentiaires se caractérisent par:

- 1) une situation de surpopulation, mal chronique des prisons italiennes qui génère des violations des droits des détenus ;
- 2) un grand nombre de détenus condamnés qui remplissent les conditions de peines ouvrant droit à la probation ou à la détention à domicile ;
- 3) un nombre important de détenus toxicomanes.

Face à cette situation, un projet éducatif s'adressant aux personnes détenues, mis en œuvre par des centres de détention communautaires, sera examiné.

La nécessité de promouvoir l'utilisation accrue des sanctions communautaires est devenue évidente au cours de cette recherche ainsi que l'identification de bonnes pratiques dans ce domaine afin d'éviter que les droits à la rééducation et à la réinsertion des condamnés ne deviennent pas des « privilèges ».

## Raffaella Sette

Raffaella Sette, docteur en criminologie, depuis 2012 est professeur de sociologie du crime et chercheur auprès du « Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Victimologie et la Sécurité » à l'Université de Bologne. Responsable du comité de rédaction de la « Revue de Criminologie, Victimologie et Sécurité », elle est l'auteur de nombreux ouvrages sur le contrôle social et les processus de victimisation. Elle a été membre expert du Tribunal de l'application des peines de Bologne.

**Date:** Mardi 26 septembre 2017  
**Heure:** 11h45 – 12h30  
**Endroit:** Carrefour des arts et des sciences  
Pavillon Lionel-Groulx, local C-2059  
3150, rue Jean-Brillant (Montréal)  
**Téléphone:** 514-343-7065